

Veillez attendre le chargement complet de cette page
avant de cliquer sur les boutons et les liens ci-dessous...

Note de lecture par [Éric George](#),
Doctorant en communication - Université du Québec à Montréal /
École Normale Supérieure de Fontenay/Saint-Cloud

Ce texte est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

PROULX Serge et VITALIS André (sous la direction de). 1999. *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation*, éditions Apogée, Rennes.

Reconnaissons-le d'emblée, cet ouvrage consacré aux rapports entre communication, démocratie et mondialisation a un contenu particulièrement riche. Autre atout, à l'image des deux responsables éditoriaux, le Québécois Serge Proulx et le Français André Vitalis, les quatorze auteurs proviennent des deux côtés de l'Atlantique et apportent des éclairages souvent complémentaires les uns des autres. Toutefois, ce format éditorial, pourtant très répandu, présente un défaut récurrent : la brièveté du propos interdit souvent l'exposition d'aspects à la fois théoriques, méthodologiques et empiriques et nuit en conséquence à la démonstration de l'énoncé. Enfin, certains textes ont posé quelques problèmes de lecture, peut-être parce qu'ils ont été traduits, sans doute parce qu'ils ont encore un style trop oral [1].

▲ **Impérialisme, mondialisation, globalisation: des termes en question**

Après une très brève préface rédigée par les deux responsables de l'édition, l'ouvrage commence par un article d'Armand Mattelart intitulé « Vers une mondialisation de la culture ? ». Le chercheur commence son article en faisant part de la vision optimiste de l'écrivain britannique Herbert George Wells [2] qui pensait que la multiplication des échanges n'impliquerait pas forcément d'homogénéité culturelle à l'échelle mondiale. Il rappelle ensuite le triomphe des industries culturelles sur la haute culture héritée des Lumières et la domination des États-Unis, accusés dans les années soixante d'impérialisme. Il mentionne à ce sujet les écrits de Zbigniew Brzezinski [3] qui écrivit en 1969 que les États-Unis représentaient la « première société globale de l'histoire », autrement dit la société qui a réussi avant toute autre à proposer un modèle global de modernité porteur de schémas de comportements et de valeurs universelles, notamment à travers ses productions culturelles ; ce qui explique la disparition progressive du terme « impérialisme » au profit de celui de « globalisation ». Armand Mattelart refuse d'entériner ce glissement sémantique largement dû aux acteurs économiques et financiers.

Au globalisme, « un prêt-à-porter idéologique qui dilue les responsabilités que les divers acteurs mondiaux portent dans la production de la "misère du monde" » (p.29), il oppose une culture qui combine prise de conscience de la dimension mondiale des problèmes et ancrage dans un territoire précis, comme lieu de la citoyenneté. Enfin, à l'instar d'H.G.Wells et en mentionnant les travaux de l'anthropologue Arjun Appadurai (1990) sur l'hybridation des cultures, il espère que la mondialisation des échanges va aboutir à un métissage et non à une uniformisation. La lecture achevée, on constate que la pertinence des propos est forte. Toutefois, on s'interroge une fois de plus sur une question restée jusqu'alors sans réponse. L'impérialisme dont il est question est-il fondamentalement états-unien ou est-il capitaliste ? Si la deuxième réponse prévalait, étudier l'impérialisme des États-Unis reviendrait à seulement étudier l'une des formes institutionnalisées du capitalisme, peut-être la plus avancée...

▲ **De la démission des pouvoirs publics au développement du rôle de la société civile**

Dans son article qui a pour titre « Le déni du politique », André Vitalis commence par proposer un rapide

historique des rapports qui ont été rédigés sur le thème du rôle des TIC dans les sociétés des pays riches entre le début des années soixante-dix et la moitié des années quatre-vingt-dix [4]. Les derniers rapports consacrés aux « autoroutes de l'information » ont été suivis par une réunion internationale qui s'est tenue en février 1995 à Bruxelles et qui a regroupé les membres du G7, c'est-à-dire les pays les plus riches de la planète. Pourtant, pour André Vitalis, la mise en évidence d'un prétendu « projet politique de la société de l'information ne doit pas faire illusion. En effet, malgré les apparences, ce projet marque en fait une démission du politique devant les logiques techniques et économiques » (p.40).

Le déterminisme technique et la croyance dans l'initiative privée sont tels que des préoccupations comme l'universalité d'accès, la promotion de l'égalité des chances et le respect de la diversité des cultures ne font guère l'objet de débats au contraire tout semble pouvoir être objet de marchandisation. Le système capitaliste devient très dynamique et destructeur, la logique de l'accumulation du capital entraîne à la fois la croissance de la sphère financière et le diktat de cette dernière sur la sphère productive. Or, selon l'auteur, c'est justement à ce moment particulier de l'histoire qu'il apparaît d'autant plus nécessaire d'étudier d'éventuelles nouvelles formes de participation des citoyennes et des citoyens à la vie politique à tous les échelons, local, régional, national, international et mondial.

Malheureusement, « les formes de la participation citoyenne perdent chaque jour de leur efficacité », notamment parce que les États, principaux lieux de l'expression des citoyennes et des citoyens, sont remis en cause par « les logiques techno-économiques globales » (p.48). Dans ce contexte, les TIC pourraient-elles tenir un rôle ? André Vitalis rappelle qu'à l'échelle de la planète, moins de 50% des habitants ont accès au téléphone, 15% à l'informatique, 2% à l'Internet et que si le Tiers-Monde regroupe 77% de la population mondiale, il ne concentre que 5% des lignes téléphoniques (p.45). L'énoncé de ces quelques chiffres a le mérite de relativiser l'importance de toute étude consacrée au rôle des TIC dans la structuration de l'espace public et dans la démocratisation des sociétés, du moins à l'échelle mondiale.

Il mentionne tout de même certaines thèses selon lesquelles les TIC contribueraient à introduire des formes politiques nouvelles basées sur des systèmes autorégulés et libérés de tout contrôle extérieur, d'où pourrait émerger une citoyenneté planétaire, mais il rejette ensuite cette « vision libertaire de la techno-démocratie », celle-ci ayant plutôt tendance à appuyer « les logiques technico-économiques dominantes dans leur promotion de la société de l'information » (p.50). Il rappelle d'ailleurs, en guise de conclusion, que les résultats des expériences antérieures en matière d'utilisation politique des TIC ont invité à la plus grande prudence et que si « beaucoup de problèmes ne peuvent trouver de solutions qu'à un niveau mondial », « c'est au niveau local que les citoyens sont les plus à même de s'approprier (ou de se réapproprier) la vie politique », et ce parce que, « pour le moment, la citoyenneté mondiale n'est qu'un rêve » (p.53).

Conçu sur le principe du « chaud et froid », l'article d'André Vitalis incite à adopter in fine une position extrêmement prudente. Toutefois, l'auteur n'est pas toujours explicite, ce qui contraint à deviner ses intentions et ses positions. Cette dernière impression est par ailleurs renforcée par l'absence de citation des auteurs qui sont critiqués. Ainsi, est-il simplement question, par exemple, de « nombreuses analyses » (p.49). Ce qui laisse la lectrice et le lecteur dans l'expectative...

De l'article de Marc Raboy, intitulé « Une régulation démocratique problématique », nous retenons tout d'abord la définition suivante de la mondialisation qui fait référence au :

contexte général caractérisé par le rôle diminué des États nationaux, la concentration transnationale du pouvoir économique capitaliste, la réduction des contraintes de temps et d'espace, la remise en question des notions d'identités nationale et culturelle, l'émergence des nouveaux réseaux "glocaux" et la mise en place progressive d'un nouveau régime juridico-politique de gouvernance mondiale (p.58, nbp.1).

La mondialisation va engendrer ses propres structures de gouvernance et correspondre à un nouvel âge de la communication, tout comme l'État-providence a été celui de la démocratie représentative, ainsi que de la notion de service public de la radiodiffusion et de la réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications par des instances autonomes [5]. Pour Marc Raboy, il apparaît pertinent dans ce contexte d'aborder la notion de

citoyenneté globale comme l'ont fait auparavant les membres du Groupe de Lisbonne (1995), tout en tenant compte plus spécifiquement de la dimension communicationnelle. On retrouve bien ici la filiation de sa problématique par rapport aux travaux d'Harold Innis qui ont porté sur les liens entre les lieux et les types de pouvoir d'une part et les médias développés d'autre part.

À l'instar d'André Vitalis, Marc Raboy mentionne la réunion des pays du G-7 consacrée aux « autoroutes de l'information » en 1995, mais il ajoute qu'il ne faut pas oublier pour autant la dimension impérialiste états-unienne du projet original. Il rappelle que celui-ci a été fondé sur des politiques qui ont été élaborées au centre d'un système de pouvoir particulier, qu'il a reconnu l'autonomie du capital privé par rapport à la sphère politique, qu'il a exclu les organismes de la société civile et qu'il a augmenté la dépendance des espaces régionaux moins intégrés vis-à-vis des pays les plus favorisés (p.63).

Il rappelle par ailleurs que la communication n'était pas l'enjeu de débats importants dans les instances internationales jusque dans les années soixante-dix, et que si ensuite pendant plusieurs années elle est devenue un enjeu non négligeable -- notamment autour de la Conférence McBride tenue à l'UNESCO en 1980 sur le droit à communiquer -- il semble désormais que, pour les instances internationales, communiquer signifie surtout développer des infrastructures utilisées pour le commerce et la finance mondiale, ce qui rejoint la perspective de la Global Information Infrastructure (GII) états-unienne. Il reste toutefois des lieux, comme la Commission mondiale sur la culture et le développement [6] où l'on envisage l'espace médiatique en tant que partie du patrimoine collectif de l'humanité. Les membres de la commission ont été jusqu'à proposer une redistribution globale des activités commerciales des médias susceptible de contribuer au développement de médias publics et communautaires (associatifs), mais le rapport a tout d'abord « sombré dans l'obscurité » et a « même subi des tentatives d'étouffement avant de faire finalement l'objet d'une conférence intergouvernementale à Stockholm au printemps 1998 » (p.65).

Malgré ce sauvetage in extremis, Marc Raboy est plus optimiste qu'André Vitalis car il conclut à l'émergence d'une « société civile globale » qui passe par l'émergence d'un nouvel acteur, « un public transnational » dans le sens habermassien du terme. « À ce titre, les nouveaux réseaux globaux de communication alternative ont ici un rôle particulièrement important à jouer » (p.66). Reste à savoir si de nouvelles pratiques sociales vont se mettre en place suite aux nouvelles possibilités induites par les TIC. Le propos sonne juste, mais n'y a-t-il pas une tendance à mettre trop en avant les questions relatives à la communication ? Le poids des « réseaux globaux de communication » est-il si important dans la construction de l'histoire ?

Dans l'article, intitulé « Difficile émergence des réseaux de communication démocratique dans l'espace politique global », Alain Ambrosi, secrétaire général de Vidéazimut [7] cherche à mettre en perspective « l'apparition publique des réseaux alternatifs avec les changements fondamentaux dans les politiques internationales de communication au sein des organismes multilatéraux » (p.102). À l'instar de Marc Raboy, il rappelle l'enterrement du Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC), la domination du dogme de la « libre circulation de l'information » et la difficulté à discuter du rapport intitulé « Notre diversité créatrice ».

Il ajoute ensuite qu'au sein de la société civile, c'est la plate-forme de Londres issue des réflexions de 25 organisations qui offre la vision la plus précise de la façon dont les organisations non gouvernementales (ONG) envisagent les relations entre communication et démocratie. Il s'agit de « démocratiser la société civile », d'une part, en travaillant sur les institutions et les structures médiatiques existantes et en favorisant d'un point de vue politique et économique l'existence d'espaces médiatiques autonomes par rapport à l'État et au marché et, d'autre part, de contribuer à « créer un environnement démocratique ou une "culture de la citoyenneté", entre autres par l'éducation aux médias et la participation citoyenne » (p.106).

Alain Ambrosi aborde ensuite la question de la nature des ONG en soulignant que cette dénomination est peut-être trop réductrice car elle donne l'impression d'une certaine homogénéité de ses composantes, alors que les structures des organismes ont pris des formes institutionnelles spécifiques liées aux contextes socio-historiques dans lesquels elles se sont développées. De plus, même si elles tendent vers des objectifs communs, les actions sont fort diverses. Alain Ambrosi note que les sites sur la Toile, les listes de discussion et leurs interconnexions peuvent permettre de renforcer une identité, un projet commun. Toutefois, il ajoute qu'« il est difficile de

mesurer l'impact des actions posées dans le domaine du social et ceci d'autant plus quand la période considérée est relativement courte comme c'est le cas ici » (p.114).

Après avoir effectué cette constatation, il enchaîne justement sur les limites des actions des associations et regroupements d'associations, souvent confinées à un rôle local, voire « ghettoïsées ». Il souligne ensuite les « avancées significatives » dans l'établissement de législations et de règlements reconnaissant un espace propre à la société civile, mais ajoute immédiatement que « ces actions restent d'une efficacité relative » (p.116). Il est vrai que les obstacles économiques demeurent importants, à tel point qu'il est parfois question de la survie même des associations.

Dans ce cas, comment pouvoir vraiment construire des stratégies à moyen terme ? Sans doute faudrait-il passer par des recherches de financement stable. À ce sujet, Alain Ambrosi estime que les associations doivent « apprendre à s'insérer dans le marché sans avoir peur d'y perdre pour autant leur âme » (p.116-117). Or, s'assurer une indépendance financière par rapport à l'État de cette façon, n'est-ce pas devenir plus ou moins dépendant de l'entreprise et de la logique principale véhiculée par celle-ci, la mise en valeur du capital incarnée au quotidien par la recherche permanente de la maximisation de la rentabilisation ?

Finalement, le bilan apparaît encore pour le moins mitigé. Toutefois, pour Alain Ambrosi, « la société civile est devenue et restera un acteur sur lequel il faudra compter dans le champ des communications » (p.118). Il conclut en affirmant que « le nouveau contexte socio-technique créé par les TIC et le fonctionnement en réseaux forcent à une redéfinition du concept d'"espace public" et sa relation avec l'"espace politique" et nous obligent à considérer la pluralité de l'un et de l'autre, et leurs multiples modes d'articulation » (p.119). Globalement d'accord avec cette affirmation, nous proposons d'affiner le questionnement en nous demandant si le fonctionnement en réseaux ne relève pas davantage d'un processus en formation, plus ou moins rapide selon les situations historico-géographiques, que d'une réalité qui aurait déjà eu un impact considérable sur la nature de l'espace public.

Michel Sénécal commence son article intitulé « La part réduite de l'appropriation collective : vers un déficit démocratique de l'espace médiatique ? » en rappelant que la mainmise sur les moyens de communication a toujours été « l'une des clefs maîtresses du pouvoir politique et économique » (p.184). Or, « l'histoire de la démocratisation de l'espace médiatique montre assez bien les difficultés des citoyens de s'approprier, sur une base collective, les technologies de communication » (p.186). En témoigne le fait que l'écrivain Bertold Brecht et les membres de la Commission présidée par Sean McBride se sont posés des interrogations de même nature à plus de 50 ans d'intervalle. Désormais, selon l'auteur, le réseau Internet, « souvent présenté comme l'image idyllique d'un système ouvert et interactif, est également le chassé-croisé entre des logiques sociales à l'oeuvre » (p.187) :

(1) la logique marchande qui trouve ses fondements au sein du libéralisme économique, fondé sur la dénonciation de l'interventionnisme étatique et sur la valorisation des vertus du marché ;

(2) la logique étatique qui correspond à un interventionnisme qui a pris des formes variées en fonction des époques et qui tend désormais à ressembler à la logique marchande, notamment parce que le rôle des États favorise de plus en plus le développement d'entreprises susceptibles d'obtenir une place importante à l'échelle internationale ;

(3) la logique d'appropriation sociale portée par un certain nombre d'ONG dont plusieurs d'entre elles ont créé une plate-forme de coopération pour la communication et la démocratisation lors d'une réunion effectuée à Londres en novembre 1996. On échappe dans ce dernier cas à une vision strictement mercantile ou gouvernementale des TIC : « cette logique fait ressortir les problèmes d'accès public, de représentation sociale des médias et d'exercice du droit à communiquer » note Michel Sénécal (p.197). Celui-ci poursuit en précisant que les pratiques médiatiques résultantes contribuent à un mouvement plus général en faveur de la démocratie et que les organisations tendent ainsi à retrouver le sens de la citoyenneté. Il pense également que, si ces pratiques ont la plupart du temps une ampleur modeste, elles « prennent, par leur appartenance à des réseaux d'horizon mondial, une valeur significative en nombre et influence » (p.199).

Notamment lorsqu'il écrit que nous avons historiquement confondu liberté d'expression et liberté de commerce, Michel Sénécal apparaît fort pertinent. En revanche, son renvoi dos-à-dos des logiques marchande et étatique nous semble un peu rapide. Même si la politique des gouvernants tend à être de moins en moins autonome par rapport à l'économie telle qu'elle est conçue par les actionnaires et les dirigeants des entreprises, il n'en demeure pas moins une différence non négligeable entre les représentants des deux sphères. Les uns sont élus, les autres ne le sont pas. On ne peut donc pas confondre les deux catégories d'acteurs et les logiques qui les animent, à moins, et ce n'est pas précisé dans ce texte, de remettre en cause la légitimité du suffrage universel comme moyen d'expression des citoyennes et des citoyens.

▲ De l'espace public électronique et de la place des journalistes

En se posant la question suivante dans leur titre, « Y a-t-il une place dans le village global ? », Gary Gumpert et Susan J. Drucker abordent le cas de la « place publique » aux États-Unis, notamment dans les villages de la Nouvelle-Angleterre. Ils affirment que ces lieux, souvent des squares, ont pâti des développements de l'automobile, des banlieues et des TIC. Si nous préférons maintenant échanger par le biais des « médias de grande diffusion (cinéma, radio, télévision) » et des « micromédias (téléphone, fax, ordinateurs) », ils émettent l'hypothèse que c'est parce que « nous préférons la prévisibilité du domicile privé aux rencontres fortuites de la rue et des lieux publics » (p.126). Or, ils veulent justement nous montrer les différences entre « la place publique physique rattachée à une communauté » et « la place publique virtuelle née des ondes » et voir si la substitution de la seconde à la première n'est pas finalement négative (p.127).

Parfois, certains propos sont discutables ; ainsi mentionnent-ils le fait que les échanges via les MUD et les chat-rooms semblent se dérouler nulle part et partout, car aucune référence concernant le lieu n'est faite » (p.129). Pourtant, des recherches approfondies telles que celle de Guillaume Latzko-Toth sur les canaux IRC, notamment sur l'un d'entre eux (1998) amènent plutôt à envisager une continuité entre la « vie réelle » et la « vie branchée » d'un point de vue micro, voire un ancrage territorial des échanges sociaux par réseaux techniques d'un point de vue macro. Cela dit, l'opinion de Gary Gumpert et de Susan J. Drucker est le plus souvent fort intéressante.

Au sujet de la question de l'accès, ils rappellent que l'établissement de règles plus ou moins tacites réservées aux initiés éloigne la communication médiatisée par la technique de la « place publique idéalisée » qui fait référence à un modèle idéal qui constitue le prolongement d'un autre concept, celui de « conversation idéalisée », abordé par Michael Schudson qu'ils citent en ces termes : « toute communication se doit de ressembler au modèle d'une conversation, que ce modèle existe réellement ou non » (p.132).

Puis, ils distinguent les « places publiques réelles » et les « places publiques médiatisées » qui doivent elles-mêmes être divisées en deux catégories », les « places publiques simulées » et les « places publiques virtuelles ». La distinction entre ces dernières passe par l'étude de l'ergonomie des sites sur la Toile. Pour les deux auteurs, s'il y a perte de catégorie en catégorie, c'est parce que « les interactions sont éphémères, détachées, et sans obligations, contrairement aux interactions entre les habitants d'une communauté traditionnelle, basées sur le sens du devoir et des obligations » (p.132). Sans doute trouve-t-on ici leur élément de réflexion le plus pertinent, un élément qui nous a pourtant semblé peu abordé jusqu'alors dans les travaux lus au sujet des TIC en tant qu'espace public.

Enfin, après avoir fait l'hypothèse de la substitution entre le monde physique et les nouveaux médias, après avoir évoqué la peur du réel et après avoir remis partiellement en cause cette explication en ajoutant que la violence peut également émaner des échanges électroniques, ils envisagent qu'au mieux les « places publiques médiatisées » peuvent :

fonctionner selon le critère psychologique du vraisemblable par lequel on retrouve l'apparence d'une réalité dans une expérience simulée. Il y a ainsi un accord tacite qui sous-entend qu'en déambulant dans un square virtuel, nous "laissons de côté notre incrédulité", tentant de profiter des avantages et de lutter contre les inconvénients du cyberspace (p.135).

Ils concluent plutôt de façon pessimiste en écrivant que, de toute façon, « la place publique habituelle et

l'espace public électronique sont des médias au service de communautés différentes », tout en ajoutant que « l'on pourrait soutenir, en dernière analyse, que les places publiques, réelles et virtuelles, ont en commun le fait de chercher à combler un besoin humain de relations interpersonnelles et un besoin social de communication publique » (p.136). À quoi nous sommes tentés d'ajouter qu'une fois de plus, alors qu'ils annoncent une position plutôt pessimiste, ils hésitent quand même à se prononcer de façon définitive, ce qui nous semble effectivement une position raisonnable. Mais pourquoi n'optent-ils pas ouvertement dès le départ pour un « scepticisme actif » ?

En précisant qu'il adopte une position sociologique prudente, Peter Dahlgren aborde pour sa part la question de la place des journalistes et du journalisme dans le contexte de la montée en puissance de l'Internet. Sous le titre explicite « Cyberspace et logique médiatique : repositionner le journalisme et ses publics », il aborde tout d'abord ce qu'il appelle le « journalisme classique » qui se veut « précis et impartial, rendant compte d'une réalité indépendamment de la manière dont on la raconte, et indépendamment du média journalistique qui la diffuse » (p.77). Bien sûr, poursuit-il, le journalisme n'a jamais tenu pleinement ce rôle. Il n'empêche ; ce « modèle a fortement influencé notre vision de la profession » (p.78). Il essaye ensuite de montrer en quoi les caractéristiques de la cybercommunication, le multimédia, l'hypertexte, l'interactivité, l'archivage électronique, la virtualité et la représentation sont susceptibles d'influencer les « formats du cyberjournalisme de l'avenir » (p.81).

Ses propos sont souvent mesurés et intéressants, mais il semble parfois abandonner sa prudence. Ainsi, parle-t-il des « possibilités inouïes qu'offre l'hypertexte » (p.84). Puis, lorsqu'il aborde l'interactivité, on peut se demander si le simple fait que l'ensemble des messages -- incluant les textes des journalistes et les réactions des lecteurs -- transitent par l'Internet, un fait d'ordre technique, est vraiment susceptible de modifier considérablement la nature des relations entre journalistes, lectrices et lecteurs, un fait d'ordre social. Postuler ceci consisterait à nouveau à adopter une posture déterministe.

Tour à tour optimiste -- « l'important est de retenir que le cyberspace regorge de discussions pertinentes, tant au plan politique que social » (p.93) -- puis pessimiste - « on a remarqué un déclin rapide des notions de rationalité et de civisme : les échanges prennent souvent la forme de monologues successifs, sans qu'une réciprocité ou qu'une interaction véritable ne lient les émetteurs. Les débats sont souvent polarisés par nature, les formes d'interaction brutales, les mots d'insulte fréquents » (p.93-94) -- Peter Dahlgren a le mérite de susciter la réflexion. Ainsi émet-il en conclusion l'hypothèse de l'avènement « de nouvelles formes plus spécialisées d'infojournalisme, sorte d'hybride entre la nouvelle journalistique traditionnelle et l'information brute » (p.95).

Il a aussi le grand mérite de nous proposer une réflexion, non pas à partir d'analyses de discours sur les autoroutes de l'information et une prétendue société de l'information, mais à partir d'un terrain d'exploration bien réel, l'Internet. Évidemment, à partir de ce moment-là, il est plus susceptible d'être attaqué avec des contre-arguments proposés à partir d'autres études de terrain, mais sa démarche est tout à son honneur. Enfin, précisons que lorsqu'il tente de se porter à un certain niveau de généralité sans faire d'inférence abusive à partir de ses observations, il se contente bien souvent d'envisager des possibilités en employant presque toujours le verbe « pouvoir »

▲ La réception médiatique et l'identité à l'heure de la mondialisation

Sous le titre « Paradoxes de la réception médiatique au temps de la mondialisation », Serge Proulx propose de repenser les nouvelles conditions de la réception des médias dans un contexte marqué par la domination des thèses néolibérales, la mondialisation et plus généralement le néo-fordisme. Il présente sa réflexion sous la forme de trois paradoxes :

(1) « Il apparaît de plus en plus difficile aux sujets individuels de construire de manière autonome des significations à partir des ensembles de signes qui les atteignent dans un environnement informationnel devenu saturé par les médias » (p.146). En conséquence, pour que les informations soient intégrées « dans la conscience du sujet » (p.148), celui-ci développe des « pratiques d'affirmation identitaire -- liées, par exemple, à des pôles d'appartenance sexuelle ou générationnelle, à des sous-cultures ou à des communautés proches

» (p.149). D'accord sur l'importance de ces pratiques plus ou moins nouvelles, nous nous interrogeons tout de même sur le rôle plus traditionnel de la « Nation » en tant que figure identitaire centrale, y compris chez les jeunes.

(2) « La métaphore du « public actif » apparaît ambiguë pour décrire le degré de pouvoir individuel (et a fortiori collectif) de l'utilisateur-sujet dans un environnement médiatique globalisé » (p.146). Serge Proulx estime que les chercheurs qui reprennent le modèle de Stuart Hall (1980) insistent parfois trop sur le décodage, et ce à un tel point qu'ils en oublient complètement le codage qui impose pourtant aux récepteurs des « lectures préférentielles ». Or, « ce discours sur la capacité de choix de l'utilisateur et sur la "souveraineté du consommateur-roi" -- affirmation aujourd'hui dominante dans le discours néo-libéral -- n'est-il pas précisément une manière d'insérer résolument le sujet-consommateur dans la logique et le bon fonctionnement du système, assurant par le fait même la reproduction sociale de ce système sans vraiment remettre en cause les rapports de force qui y dominent ? » (p.150).

Après avoir rappelé les approches des « uses and gratifications » et des Cultural Studies, il met en avant une troisième manière de saisir l'activité des publics qui consisterait en fait à articuler une analyse microsociologique des pratiques individuelles de réception et une analyse macrosociologique des politiques publiques des instances responsables. Vaste programme (et grande ambition) que de tenter de lier études culturalistes et économie politique.

(3) « Il devient nécessaire pour les entreprises -- mais en même temps impossible -- de mesurer précisément les patterns d'usages médiatiques de plus en plus erratiques des téléspectateurs aujourd'hui » (p.146). Là, nous sommes tentés d'ajouter que si la consommation des téléspectateurs est devenue moins saisissable, les responsables des chaînes ont développé des stratégies qui tiennent compte de cette tendance en programmant, par exemple, des écrans publicitaires simultanés, voire les mêmes publicités.

Après la mise en évidence de ces trois paradoxes, Serge Proulx aborde les questions de la frontière de plus en plus floue entre vie privée et espace public d'une part, et de la dissolution du lien entre l'expérience et le lieu physique d'autre part. Sur ce deuxième point, nous sommes plus prudents que lui. Il illustre son opinion en mentionnant l'appartenance religieuse. On peut certes avancer d'un côté l'exemple de la dispersion de la diaspora juive à travers le monde, mais rappeler également de l'autre la création de l'État d'Israël. Par ailleurs, le retour partiel au local comme source d'identité ne constitue-t-il pas une preuve de l'importance de la proximité géographique en tant que facteur d'identité ? Enfin, Serge Proulx conclut brièvement son riche propos en émettant l'hypothèse de l'avènement d'une « société civile internationale » alternative aux logiques du marché et de l'État. Il reprend à son compte les écrits de Riccardo Petrella, président du Groupe de Lisbonne :

Depuis déjà une dizaine d'années, les gens s'organisent un peu partout, et on voit une prolifération fantastique de toutes sortes de mouvements associatifs. Je pense entre autres aux nouvelles formes d'économie solidaire, aux circuits de financement alternatif, aux banques éthiques, etc. Il y a là des laboratoires d'élaboration de nouvelles formes d'économie, d'organisation politique, de dialogue entre les cultures (1996, p. B1).

Certes, mais ces actions constituent-elles vraiment des stratégies structurantes à moyen terme ? Répondent-elles vraiment aux défis qui sont les nôtres aujourd'hui ?

D'une certaine manière, Patrick Baudry poursuit la réflexion de Serge Proulx en s'interrogeant sur l'identité dans un contexte de mondialisation. Il estime tout d'abord dans son article qui a pour titre « La fragmentation identitaire » que l'identité est « une situation (une capacité situationnelle) et une représentation de soi dans le monde. D'où l'importance d'un passé qui permet dans la perspective d'un avenir de situer le présent » (p.173). À partir de cette définition, il ajoute que « la problématisation en termes de fragmentation identitaire suppose précisément la fin des référenciations fixes » (p.174).

Dans une telle situation caractérisée par l'indétermination, le totalitarisme tire son épingle du jeu à travers la figure de l'extrême-droite qui prétend, elle, porter une vision de l'avenir. Il y a « panne d'historicité », «

pauvreté historique », l'idée d'un présent indépassable et « un consensus que l'on croit souvent logique de préférer au conflit en l'associant à tort à la démocratie elle-même, alors que la démocratie est constituée de la discussion rendue possible sur les dissensus » (p.178).

Pourtant, « de même que la distanciation est aussi nécessaire à la vie en commun que la proximité, l'identité suppose non pas le consensus mais le rapport culturellement construit à l'altérité » (p.178-179). Or, dans ce contexte marqué par la désinstitutionnalisation des sociétés, alors que les images constituent normalement une fabrication narrative qui permet aux sociétés de se regarder tout en mettant en jeu (en s'interrogeant sur) l'instance de ces représentations, nous sommes maintenant dans l'imagerie non narrative, hors-récit.

Se présentant lui-même comme un sociologue de la mort, il en vient à conclure en reprenant des propos de Cornélius Castoriadis qui parlait de « fuite éperdue devant la mort et la mortalité », et d'une société de gadgets qui ne « font que représenter la mort elle-même ». À la fin de la lecture, la contribution apparaît être un peu décalée par rapport aux autres, mais on se prend à apprécier cette occasion de côtoyer une réflexion originale.

▲ Pendant ce temps, au sud

Enfin, la dernière partie de l'ouvrage est consacrée à des problématiques consacrées aux pays du sud. C'est sans doute là que nous retrouvons les textes les plus faibles. Yvonne Mignot-Lefebvre analyse comment les TIC peuvent à la fois contribuer à la destruction des patrimoines organisationnels et à leur éventuelle recomposition. Le propos d'ensemble est fort intéressant, mais l'argumentation est souvent fort difficile à suivre. C'est dommage car lorsqu'elle rappelle l'« incroyable régime d'irresponsabilité croissante des citoyens dans leur destinée » (p.224), on se prend à penser que la question de la conscientisation de chacune et de chacun d'entre nous est en effet cruciale, mais qu'elle mériterait un traitement autrement approfondi.

De son côté, François Demers aborde sur une période de plusieurs dizaines d'années l'évolution du rôle du journalisme et des médias au Mexique dans un contexte marqué par l'arrivée de nouveaux outils techniques et par l'ouverture progressive à l'étranger. Il remarque une apparente contradiction entre, d'une part, la poursuite d'un progrès à visée universaliste et, d'autre part, la valorisation d'une vie culturelle et politique dominée par la perte du sentiment d'un ordre central et supérieur. « Pour le moment », poursuit-il fort justement, « ces deux compagnons de route se nourrissent mutuellement, la pression vers la mondialisation des marchés minant les frontières symboliques et "l'ironie post-moderne" comme une réaction au sentiment d'impuissance, garantissant de son côté le maintien du relativisme moral et le retrait politique qu'il entraîne (Henriquez, 1995) » (p.234). Cela se concrétise par une plus grande concurrence entre médias, par une ouverture du marché audiovisuel à l'étranger, ainsi que par un contenu filmé à l'américaine et tourné vers la vie quotidienne et la consommation. La piste est intéressante, mais on reste un peu sur sa faim.

Enfin, dans le dernier article, Renaud de la Brosse dresse un portrait sombre des médias en zone subsaharienne. Deux décennies après le débat sur le NOMIC et à l'ère des satellites, la circulation des informations a toujours lieu à sens unique alors que l'image de l'Afrique véhiculée par les médias occidentaux demeure souvent caricaturale. Malheureusement, de leur côté, les médias nationaux restent largement sous le contrôle des pouvoirs politiques, et phénomène peut-être encore plus crucial, ils n'ont pas les moyens financiers de proposer une véritable alternative en matière de production de contenus. De plus, la faible couverture nationale, le coût d'un appareil de diffusion, l'absence d'électrification de vastes zones, la diffusion massive de programmes exogènes font de la télévision « un média marginal et élitiste » (p.257).

Écrits la plupart du temps dans la langue de l'ancien pays colonisateur, les journaux sont lus principalement par une petite minorité de gens lettrés et fortunés habitant dans la capitale. C'est en fait la radio qui constitue le média le plus démocratique et le plus économique, accessible à la population analphabète, mais la plupart des stations sont spécialisées en fonction des publics et des régions. Seules les radios publiques doivent normalement s'adresser à tous en émettant dans l'ensemble des langues parlées. Cela tient du défi et tend plus à maintenir un lien symbolique entre chaque communauté et le centre qu'à créer un sentiment d'appartenance nationale. Renaud de la Brosse conclut en émettant « l'hypothèse selon laquelle l'évolution actuelle du champ médiatique en Afrique subsaharienne pourrait être révélatrice de l'inadéquation des structures politiques nationales avec des espaces d'expression qui sont avant tout locaux » (p.257-258). Le principe de la démocratie

ne devrait-il pas être décliné afin de mieux coller aux réalités socioculturelles ? finit-il par se demander fort judicieusement.

▲ Référence

APPADURAI, Arjun. 1990. « Disjoncture and Difference in the Global Culture Economy », *Public Culture*, printemps

HALL, Stuart. 1980. « Encoding/Decoding », HALL Stuart (dir.), *Culture, Media, Language*, Hutchinson, Londres, p.128-138

HENRIQUEZ, Juan Carlos. 1995. « Postmodernismo y Neoliberalismo. Filialidad o parasitación ? », Orozco Barba Humberto (dir.), *Postmodernidad en el mundo contemporáneo*, Iteso, pp. 130-143

LATZKO-TOTH, Guillaume. 1998. *À la rencontre des tribus IRC : le cas d'une communauté d'usagers québécois de l'Internet Relay Chat*, Mémoire de maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal, Département des communications, Montréal, [en ligne] : <http://commposite.uqam.ca/theses/tribirc/index.html>

PETRELLA, Riccardo. 1990. *Entrevue accordée au journal « Le Devoir »*, réalisée par Jean Pichette, Montréal, 10 juin, p.B1

▲ Notes

[1] Plusieurs articles sont issus de présentations effectuées lors d'un colloque international qui s'est tenu à Bordeaux les 7 et 8 novembre 1996 sur le thème : « Approche de la mondialisation : universalisme technique et recomposition des sociétés ».

[2] Celui-ci s'est notamment fait connaître par son roman « La Guerre des mondes ». Cet ouvrage a ensuite inspiré son homologue Orson Welles dans la réalisation d'une célèbre émission de radio dans laquelle il simulait l'invasion de la Terre par des Martiens.

[3] Il était alors directeur de l'institut de recherches sur le communisme à l'Université Columbia et fut ensuite conseiller en matière de défense du Président Jimmy Carter et co-fondateur de la Commission trilatérale Etats-Unis, Europe, Japon.

[4] Le premier rapport recensé a été écrit au Japon dès 1972, l'accent étant alors mis sur « la construction d'une société de l'information fondée sur une automatisation des grandes fonctions de la vie sociale » (p.37). Il a été suivi en France par un rapport rédigé par Alain Minc et Simon Nora à la fin des années soixante-dix au sujet de l'informatisation de la société. Aux États-Unis, il a fallu attendre 1989 pour lire un premier grand rapport issu du Massachusetts Institute of Technology (MIT) dans lequel il était question de la perte de la productivité des entreprises du pays et d'un remède, les investissements dans la création d'une infrastructure nationale d'information. Toutefois, c'est seulement en septembre 1993 que les pouvoirs publics ont répondu officiellement avec l'annonce du projet baptisé "National Information Infrastructure" (NII). Les rapports en provenance de Bruxelles, Ottawa, Paris, Québec, Tokyo, etc. ont ensuite abondé, traitant notamment des « autoroutes de l'information » et de la « société de l'information ».

[5] Du moins dans les pays anglo-saxons, serait-on tenté d'ajouter à propos de ce dernier cas.

[6] Mise sur pied par l'ONU et l'UNESCO dans le cadre de la « décennie mondiale sur le développement culturel », présidée par l'ancien secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar.

[7] Videazimut est une organisation non gouvernementale internationale. Elle réunit des praticiens et des organismes qui oeuvrent dans le secteur de la vidéo indépendante et de la télévision. Ses membres qui

représentent plus de 12 000 créateurs sont tous d'accord pour dire que le droit à communiquer est un droit humain fondamental.



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2000 - Tous droits réservés.